

n° 26 mai 2022  
le journal municipal de



# L'ABERGEMENT-DE-VAREY



Le printemps est bien là avec son charme et tous ses attraits, même s'il a commencé par les chutes de neige du 1er avril qui ont provoqué le désordre sur nos routes, même si le covid plane toujours sur notre tête, même si la guerre en Ukraine nous préoccupe beaucoup, avec un avenir incertain, l'explosion des prix et les difficultés d'approvisionnement, il faut continuer d'espérer vivre des jours meilleurs et multiplier les projets.

Notre feuille de route pour 2022 est programmée, c'est ainsi que nous avons prévu :

- La mise aux normes du captage de notre source d'eau potable de la Louvatière,
- La création d'un cheminement piétonnier entre la place du pèse-lait et le quartier de Chez les Lièvres,
- L'aménagement de 5 entrées de chemins ruraux,
- La sécurisation et le drainage de la route de Dalivoy après l'effondrement du printemps dernier,
- La création d'une plate-forme de stationnement pour le quartier de la Forêt,
- La rénovation du plancher de la salle du conseil,
- La mise en place d'équipements et la recherche d'économie d'énergie pour les bâtiments publics,
- Les aménagements nécessaires pour une mise en conformité de la défense incendie.

Ces travaux, inscrits au budget investissement 2022, seront réalisés malgré une baisse constante des dotations de l'état, de ce fait, pour ne pas déséquilibrer les finances de la commune, nous avons dû majorer de 0.50 points la ligne des impôts fonciers sur le bâti.

Je remercie les associations et les bénévoles qui, grâce à leur implication et leur dynamisme, animent et font vivre notre village.

Le samedi 23 juillet c'est le retour de la fête du village, avec bal musette, divers jeux et paella géante, organisée par le Comité des Fêtes, l'ensemble des associations et la mairie.

Je souhaite à toutes et à tous un excellent été !



## SOMMAIRE

|                        |   |                                 |        |                 |    |
|------------------------|---|---------------------------------|--------|-----------------|----|
| EDITO DU MAIRE         | 1 | ZOOM                            | AGENDA | 9               |    |
| RETOUR SUR...          | 2 | Améliorer le tri de nos déchets | 7      | INFOS PRATIQUES | 10 |
| UNE PAGE D'HISTOIRE... |   | C'EST DE SAISON                 |        |                 |    |
| Le mât Gavet           | 5 | Chronique nature                | 8      |                 |    |

Retrouvez toutes les informations sur le village sur le site [www.abergement-de-varey.fr](http://www.abergement-de-varey.fr) et suivez les actualités sur Illiwap



## RETOUR SUR...

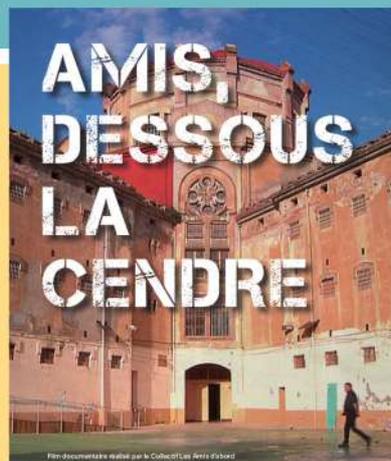
### AMIS, DESSOUS LA CENDRE

C'était le titre du film que nous avons projeté le 20 mars, à la mairie.

Ce film passionnant raconte l'après franquisme, ses dérives policières, ses tortures, ses emprisonnements abusifs.....

Ce film évoque la mémoire de notre ami Bernard Pensiot qui a séjourné à la prison de la Modelo où ce film nous ramène.

Le public nombreux a apprécié le film et dialogué avec intérêt avec David Rappe, co auteur du film, Myrtille et Nicole Alligier, témoins de cette époque troublée.



### DES JOURNÉES DE RENCONTRES AUTOUR DES ÉCHECS

La première journée a eu lieu le 16 mars dernier et s'est renouvelée ce samedi 21 mai. Adultes ou plus jeunes, les joueurs venaient de L'Abergement mais aussi des villages alentours. Ils étaient chaque fois plus d'une vingtaine, ravis de trouver d'autres joueurs passionnés par ce jeu. Si vous aussi vous voulez participer à la prochaine rencontre, contactez John au 06.71.63.87.04

### ACCUEIL DE RÉFUGIÉS UKRAINIENS



Le village est en ordre de marche pour accueillir les Réfugiés Ukrainiens : logements mis à disposition, contrat avec la Banque alimentaire, véhicules disponibles, habitants mobilisés.... Nous attendons que la Préfecture, qui nous contacte régulièrement, nous signale l'arrivée de nos hôtes !



### RÉSULTATS DU RECENSEMENT

Le recensement est terminé, tout s'est bien passé. Nous sommes désormais 274 habitants. La commune compte 119 résidences principales, 37 résidences secondaires et 13 logements vacants.

Merci à tous ceux qui ont participé et ont fait bon accueil à notre agent recenseur !



### L'ATELIER CONTE

Tous les mercredis après midi, la bibliothèque a accueilli l'Atelier Conte. Les participants ont joué, créé, inventé, déliré et dessiné. Le fruit de ces rencontres est une histoire fantastique « Le voyage des deux extraterrestres »

Vous pouvez la découvrir à la bibliothèque où les dessins et les textes sont exposés. En ferons-nous un livre ? A vous de le dire !



## SÉANCES PISCINE POUR LES ENFANTS

A partir du 4 mai et jusqu'au 22 juin, chaque mercredi, les enfants de l'Abergement se rendent à la piscine, à Ambérieu, dans le cadre de "l'apprentissage du savoir nager" pour tous les enfants de la grande section au CM2 initié par le Centre Nautique Laure Manaudou.

Les séances et le transport sont gratuits. 17 enfants participent, encadrés par le personnel de la piscine et par 6 parents du village pour le transport, l'habillage, le déshabillage.....

## THÉÂTRE "AU NOM DU FILS"

Le 26 mars, à 20h30 le Théâtre de l'Entrée et la Commune de l'Abergement de Varey avaient invité Le Théâtre en Pointillé pour « **Au nom du fils** » une comédie douce amère souvent drôle, parfois touchante sur le thème de la famille et de l'héritage. Gros succès auprès du public nombreux.

Et ce 21 mai, c'est pour "**Côté courtes**", par la compagnie "Pièces à conviction" que nous



## RESTAURATION DU PLANCHER DE LA SALLE DU CONSEIL

Le plancher de la salle du conseil devenait dangereux. Il a donc été décidé de le restaurer afin que les réunions et cérémonies qui s'y déroulent puissent se faire dans de bonnes conditions.



## COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

Le dimanche 8 mai à 9h30 devant le monument aux morts à eu lieu la commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale, capitulation de l'Allemagne nazie face aux alliés. Cette commémoration a été accompagnée par la Diane des Grangeons de Douvres.





## RETOUR SUR...



### ASSEMBLEE GENERALE RANDO DES 3 MONTS

Elle s'est tenue le 2 avril à 11 H à l'espace festif de Bourbouillon pour clore un exercice allant du 1er avril 2021 au 31 mars 2022. La neige n'a pas découragé la trentaine d'adhérents présents sur la cinquantaine que compte l'association. Après les remerciements d'usage du Président, les différents rapports : - moral, - d'activité, - et financier se sont succédé.

Malgré les contraintes sanitaires liées à cette période de pandémie, le Club a pu pratiquer ses randonnées, en les adaptant au kilométrage autorisé et en respectant les consignes de sécurité.

Les randonnées ont lieu un dimanche sur deux, principalement aux environs de l'Abergement, mais étendues parfois aux départements limitrophes : Isère, Jura, Rhône et Saône et Loire.

Sur les 26 randonnées proposées, 24 ont été réalisées ; 2 ayant été annulées en raison de la pluie.

Sur l'Abergement les circuits balisés, validés par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain sont entretenus par le Club Pédestre Abergementais de Balisage (CPAB) affilié à la Fédération de Randonnée Pédestre. Seul le circuit dit de la Roche fendue reste à la charge du Club « Rando Plaisir » qui gère les randonnées au départ de St Jean le Vieux.

Le coût de l'adhésion reste fixé à 15 € annuel. La première randonnée est offerte au nouvel arrivant qui aura ensuite le choix, soit de régler 2 € la sortie suivante, soit d'adhérer. Le Club prend en charge le covoiturage lorsque le kilométrage dépasse les 30 km aller suivant un barème porté à 0,30 € le km, sinon le coût est partagé entre les occupants (hormis le chauffeur).

En projet, outre le calendrier des prochaines randonnées déjà établi pour deux mois, un week-end est prévu à Valmorel pour la Pentecôte et deux sorties à la journée accompagnées de visites : l'une à Vaulx en Haute-Savoie et l'autre au marché de Châtillon sur Chalaronne.

Les manifestations habituelles sont reconduites :

- . la randonnée nocturne en octobre accompagnée d'un apéritif au grangeon suivi d'un repas.
- . l'opération « boudin » début novembre dont le bénéfice permet au Club de financer une participation aux frais du week-end et du covoiturage pour les deux sorties avec visite.

Des adhérents se sont proposés d'accueillir des Ukrainiens. Si ces derniers souhaitent venir randonner la cotisation et le covoiturage leur seront offerts.

L'Assemblée Générale se termine vers 12 H 30. Elle est suivie d'un apéritif « framboisine » préparé par une adhérente et d'un repas. Ces moments conviviaux sont appréciés de tous.

Pour connaître la vie de notre association ou nous contacter (Président Laurent ROBERT) vous pouvez visiter notre site : <http://randodestroismonts.e-monsite.com/> (en lien sur la page association du site de la commune).

### ÇA DANSE AU MARGOILLAT !!

Les soirées se succèdent au Margouillat ! On s'est régalé avec le concert de Tutti Bueni.



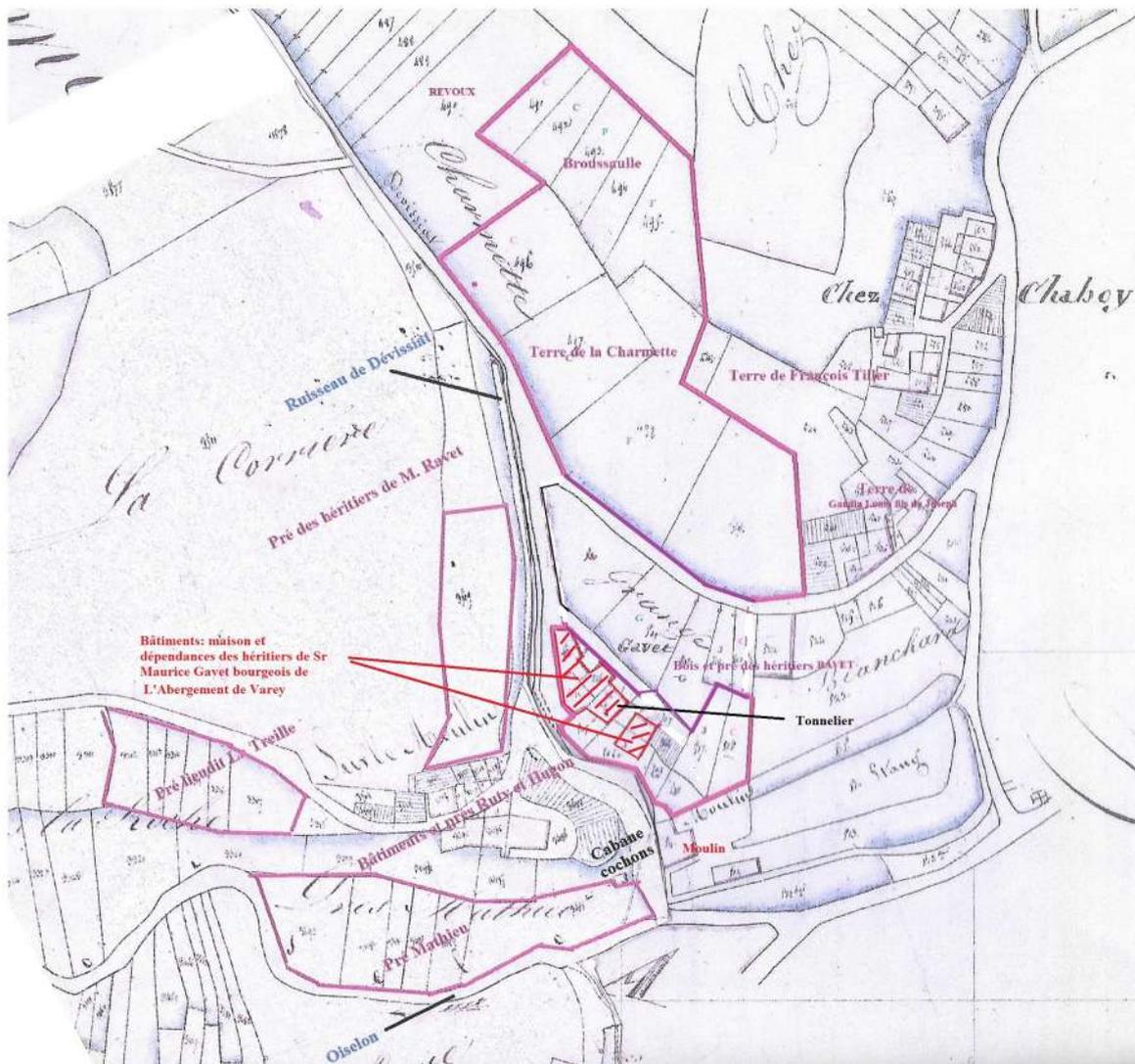


## UNE PAGE D'HISTOIRE...

# LE MÂT GAVET

Le quartier de Chez Gavet prend son nom lors de l'occupation des lieux par la famille Gavet dont on trouve des traces dans les registres de l'état civil.

En 1785 « Le 29 août décès de Maurice Gavet, bourgeois de l'Abergement-de-Varey, à l'âge de 74 ans ( 1711-1785), en présence de Louis Gavet prêtre chanoine de Varambon et de Joseph Gavet bourgeois à Pont d'Ain, ses deux fils et sieur François Laporte bourgeois d'Hauterive », et en 1788 « Décès le 30 juin 1788, de Dlle Gasparde Terrier veuve de Sr Maurice Gavet âgée d'environ 70 ans et inhumée le lendemain en présence de Claude Marie Gavet chanoine de Varambon et Sr Joseph Gavet bourgeois de Jourdain ses deux fils ».



Dans un acte notarial de 1792, on trouve la vente par les héritiers de Maurice Gavet de la maison familiale et de ses dépendances avec quelques terrains :

« Pardevant le notaire réservé pour le Pont d'Ain soussigné présent les témoins cy-après, cejour d'huy six may mil sept cent quatre vingt douze avant midy sont comparus M. Claude Louis et Joseph Gavet frères citoyens demeurant à Pont d'ain lesquels de gré tous ensemble et solidairement vendent et cèdent avec promesses de maintenir et faire jouir à Joseph Fournier, Joseph Gonand, Joseph Champillon, Claude Gonnand, Antoine Janet, Joseph Barbollet dit Caillon, Laurent et Joseph Gaudin tous citoyens de l'abergement de varaix ici présents et acquéreurs des immeubles et meubles cy après confinés et désignés.



1° Tous les batiments que lesdits sieurs vendeurs possèdent audit lieu de l'abergement au dessus et proche le moulin dudit lieu ainsi que le verger y attendant, lesdits batiments consistant en une grande cuisine, chambre, grenier, cave, seiller [ cellier ], écurie, fenièrre [ fenil] et vieux fourg [four], le tout contigue, sans en rien réserver ni retenir si ce n'est la jouissance de deux caves dite la grande cave et du roc, ainsi que du petit cabinet sur le devant où il y a un lit jusque au mois de septembre prochain.

Compris dans ladite vente trois lits qui sont actuellement dans lesdits batiments garnis de chacun une pailleasse et un matelat, et de leurs rideaux ; de même que les quatres cuves, le pressoir à queue, quarante tonneaux vuides qui sont dans lesdites caves.

2° Un petit pré de contenance d'environ une coupée qui est au devant desdits batiments de l'autre coté du ruisseau, confinant le matin et bize pré des héritiers de M. Ravet, de vent par ledit ruisseau, et de soir par les cours et fonds d'antelme Ruty.

3° Un autre petit pré d'environ une coupée situé en Berrollet lieudit La Treille, confinant de matin le chemin tendant du moulin à Dalivoy, du soir par le pré dudit Ruty, de bize par la vigne des vendeurs et du vent les broussailles et pré dudit Ruty.

4° Un pré appelé pré mathieu sous les maisons des hugons et dudit Ruty proche de susdit moulin de contenance d'environ deux coupées confinant du matin la cote en pré desdits Ruty et Hugon, un petit chemin à talon entre deux tendant du moulin à Dalivoy, de bize et soir par le ruisseau de l'abergement et de vent par le chemin dudit moulin en Dévissiat, une cabanne en pierres pour les cochons dépendante dudit moulin entre deux.

5° Une terre et une broussaille au dessus où il y a quelques pieds de chene de contenance le tout d'environ quatre coupées situées en la charmette confinant au chemin du moulin en Dévissiat de bize, de vent à la terre de Joseph Gaudin, de matin à celle de François Tillier, du soir au pré et bois des héritiers Ravet. »

[...]

Dans un autre acte de l'an 2 on retrouve des indications complémentaires dont l'indivision des bâtiments du tonnelier et du pressoir :

« Par devant le notaire de St Jean le Vieux district de St Rambert département de l'ain en présence des témoins soussignés le vingt frimaire année seconde de la République une et indivisible ont comparu Joseph Champillon, Joseph Gonnand, Claude Gonnand, Antoine Jannet, François Fornier agissant tant en son nom qu'en ceux de ses frères et sœurs mineures cy après nommés qui sont Louis et Jeanne Fornier qui procèdent de l'autorité de Jean François Bigot leur curateur et Jean Baptiste Fournier tous citoyens de la commune de Labergement, ledit Antoine Janet procedant tant en son nom que comme mary et maître des droits de Roze Fornier.

L'acte de vente porte que la maison et tout le mobilier qui en dépend consistant en meubles, tonneaux et cuves ont été partagée de sorte qu'il reste à partager les fonds seulement.

[...]

Les parties conviennent que le bâtiment ou est placé le pressoir et le pressoir restent indivis pour en jouir en commun chacun en ce qui les concerne.

Il est expressement convenu qu'il dépend de la portion des héritiers Fournier quatre pieds de teneur à prendre dans le tonelie pour parvenir à la cave du côté de bize .

Le bâtiment du tenalier reste aussy indivis suivant que le déclarent les parties, chacun en ce qui les concerne. Le passage dont il s'agit prelevé et lors du partage qui en sera fait, la portion qui reviendra aux dits héritiers Fournier sera prise à côte de la cuisine le passage prélevé.

Il sera libre aux parties de faire des entrepots dans le tenalier chacun en ce qui les concerne. »

En 1826 dans une vente des Cohéritiers Gonnand à François Gaudin nous trouvons encore des indications qui nous permettent de déduire que le « tonelie » se trouvait dans le bâtiment positionné face aux maisons et dépendances de M. Dupuy et de M. Barsacq séparé par une ruelle étroite privée.

Enfin le cadastre de 1828 nous permet de déduire la position probable des terrains et des bâtiments qui appartenaient à la famille Gavet . Les bâtiments présents en 1828 ne sont cependant pas forcément les mêmes que ceux décrits dans l'acte de 1792, des bâtiments ont pu être ajoutés, modifiés ou détruits. (Extrait cadastral ci-dessous).

Les fautes d'orthographe ou de grammaire contenues dans les textes entre guillemets font partie des retranscriptions. Le « tonelie » était probablement le lieu où était fabriqué les tonneaux. L. R.

Sources : Archives départementales (archives notariales), archives municipales ( registres paroissiaux et cadastre napoléonien)



# ZOOM

## AMÉLIORER LE TRI DE NOS DÉCHETS

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain se trouve confrontée à une forte augmentation du coût de traitement des déchets qu'il faut impérativement maîtriser.

Il est demandé à tous de procéder au tri des divers déchets avec vigilance !

- Les verres sont à déposer dans les conteneurs prévus à cet usage.
- Les déchets alimentaires sont à déposer dans les poubelles noires (ou les sacs blancs), ou dans votre composteur. La matière organique issue de cette collecte est traitée par Organom pour produire du biogaz transformé en électricité et revendue à EDF.
- Tout déchet qui ne serait pas traité suite à une erreur de tri devra être enfoui dans des casiers. Ce procédé est très regrettable pour la nature et pendant de nombreuses années, voire de siècles, il entraîne un coût important de gestion majoré de la taxe TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) pour les déchets stockés dont la hausse prévue sera de 76% d'ici 2025.
- Les sacs jaunes doivent recueillir le maximum de matières recyclables autorisées d'où l'importance de bien trier.
- Tout le reste doit être emporté en déchèterie. Attention le nombre de passage gratuit est fixé à 25 par an, chaque passage supplémentaire sera facturé 8€ !
- Dans le cadre de la réorganisation du service de la collecte des ordures ménagères et du tri, motivée par une réduction des coûts, et sachant qu'en moyenne un habitant sort son bac une semaine sur trois alors que le camion passe toutes les semaines, à partir de la semaine du **4 juillet** (Une information sera adressée avec le planning à chaque foyer fin juin) :
  - les ordures ménagères seront collectées le mardi toutes les deux semaines.
  - Le tri en sac jaunes sera collecté toutes les deux semaines le lundi.

La quantité de déchets collectés sur notre territoire s'élève à 49 248 tonnes soit 622,9 kg par habitant.



Tri en sacs jaunes  
4 460 tonnes

Ordures ménagères résiduelles  
14 841 tonnes



Les verres  
3 154 tonnes



Déchèteries  
26 793 tonnes

### NOUVEAUX TARIFS D'ENLÈVEMENT DES BACS COMPTABILISÉS EN 2021, FACTURÉS SUR LA TAXE FONCIÈRE DE 2022

Concernant la part variable incitative, les tarifs suivants sont proposés pour chaque levée de bac comptabilisée sur l'année 2021 et appliquée sur la taxe foncière 2022 :

|                     |                            |                      |                             |
|---------------------|----------------------------|----------------------|-----------------------------|
| bac de 80L : 4,08€  | (tarif levée 2020 : 3,68€) | bac de 360L : 8,23€  | (tarif levée 2020 : 7,42€)  |
| bac de 140L : 4,97€ | (tarif levée 2020 : 4,48€) | bac de 660L : 12,67€ | (tarif levée 2020 : 11,43€) |
| bac de 180L : 5,56€ | (tarif levée 2020 : 5,01€) | bac de 770L : 14,31€ | (tarif levée 2020 : 12,91€) |
| bac de 240L : 6,45€ | (tarif levée 2020 : 5,82€) |                      |                             |



C'EST DE SAISON

## CHRONIQUE NATURE PAR LES CPN "LES BUSES DES BOIS"

Le club nature du village a déjà fait 3 sorties. Il rassemble 17 enfants qui font une sortie chaque mois. Retour sur notre dernière sortie, dans les secteurs de Salaport. Chaque sortie est photographiée par l'un des enfants, cette fois-ci c'est **Adrien** qui illustre cet article.

### LES ORCHIDÉES

Elles apparaissent çà et là, discrètes pour certaines, explosives pour d'autres, les orchidées fleurissent en cette période de printemps. Elles occupent certains bords de route, jardin, forêt... nous sommes allés découvrir celles qui vivent dans les prairies de Salaport.



Ophrys bourdon



Orchis homme pendu

Orchis militaire



Orchis brûlé



### LES SERPENTS

Ils procurent des frissons à de nombreuses personnes et pourtant ils nous rendent bien des services. Les serpents ne représentent pas de danger (le dernier décès dû à une morsure de vipère remonte à 20 ans et de tels décès sont causés par des allergies. Nous nous accorderons sur le fait qu'il existe donc des dangers quotidiens bien plus grand !). Accompagnés de notre spécialiste Dimitri (habitant du village), "herpétologue", nous avons pu observer ces espèces. Rappelons qu'ils sont tous protégés !



Le lézard déguisé en serpent : l'Orvet



Couleuvre d'esculape

Couleuvre verte et jaune



Vipère Aspic





# AGENDA

## 4 ET 5 JUIN : 24H NATURALISTES

Cet évènement convivial regroupe le temps d'un week-end les naturalistes (débutants à experts) du département afin d'inventorier la faune et la flore sur un secteur donné.

Le but ? Faire un apport de connaissances sur un secteur à divers enjeux.

Cette année, ces naturalistes vont prospecter sur les communes



## AU MARGOULLAT !

Noté le concert le 3 juin ci-contre !

Puis Tonton nous amène du jazz le 30 juin

Enfin le 1er samedi de septembre, ce sont les 7 ans du Margouillat !!!

Concert, spectacle de rue et marché vous attendent !!!

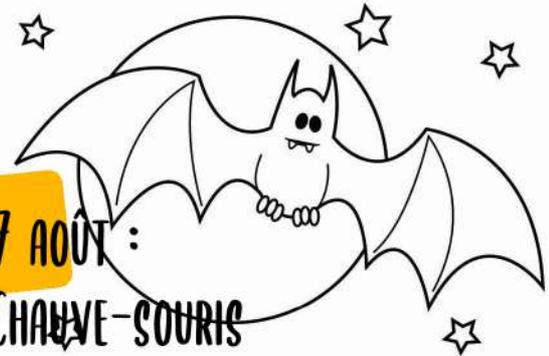


## 18 JUIN : THÉÂTRE

Et le 18 juin à 20 heures, théâtre toujours, Columbo, réscapé du COVID revient avec la Cie de l'IMAJH.

## 13 ET 27 AOÛT : SORTIE CHAUVÉ-SOURIS

Sortie accompagnée par Paul Brunet. Sortie semi-nocturne, avec présentation et pique-nique



## 23 JUILLET : VOGUE ET BAL MUSETTE

Vous souvenez-vous des bals d'autrefois, de l'accordéon, de la vogue avec ses stands de jeux faits maison... ?

Vous allez retrouver cela le 23 juillet sur la place de la Mairie. Tout y sera, et surtout les Abergementais, en nombre, bien sûr !

Vous pourrez jouer, manger, boire et surtout danser au son de l'accordéon d' Eric Grand et son orchestre.

## TOUS LES VENDREDIS MATIN À LA BIBLIOTHÈQUE

Notre bibliothèque fonctionne bien. Nous essayons de la rendre encore plus chaleureuse et accueillante afin qu'elle devienne un lieu de rencontre privilégié pour les habitants du village.

Tous les vendredis matin, à 10h une bonne odeur de café se répand dans la mairie. Venez nous rejoindre pour un café, un thé, quelques petits gâteaux et un moment d'échange amical .

Il est possible aussi d'ouvrir la bibliothèque pour des après-midis de jeux, ou de ce que vous voudrez, même le dimanche !





## ELAGAGE DES BORDS DE ROUTES

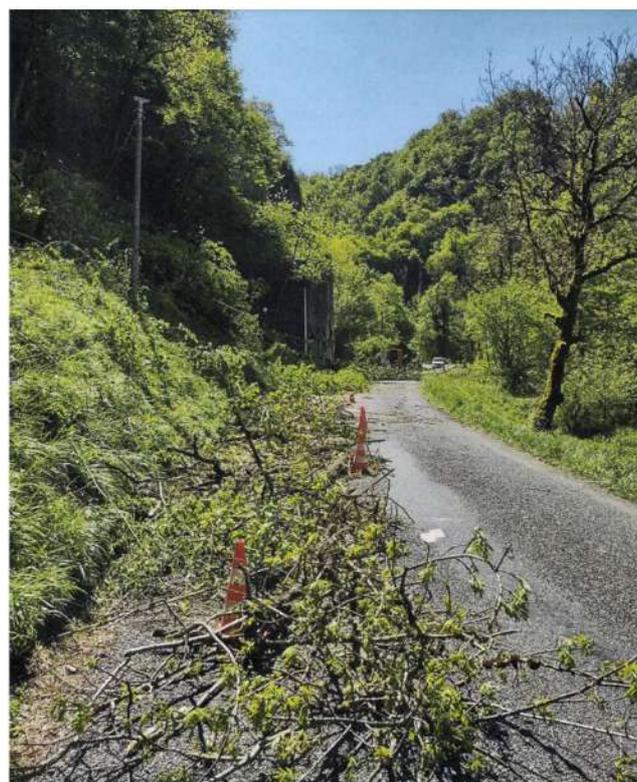
Tout le monde se souvient de la route coupée par les arbres tombés sous le poids de la neige ou précédemment sous la force du vent. Si de nombreux arbres qui continuent de menacer les lignes électriques appartiennent à des propriétaires privés, d'autres sont sur des parcelles propriétés de la commune. C'est pourquoi, jeudi 28 avril et vendredi 29 la Mairie s'est employée à couper ces arbres pour sécuriser les lignes électriques et téléphoniques et la route départementale.

L'entreprise DEB Elagage avec Dorian et Tom a été mandatée. Elle a été aidée par Damien, employé communal et Anthony adjoint.

De nombreux bénévoles du village, dont Max Orset, maire, les ont rejoints ;

Merci à Odile, Maryse, Jean Michel, Gaël, Michel, Chryste, Sophie, Gilbert, Denis, Benjamin, Henning, Julie et John qui ont assuré la circulation alternée pour les véhicules et dégagé au fur et à mesure les arbres coupés pour libérer la route au plus vite. Danièle et Michèle ont assuré l'intendance : cafés, boissons, repas, eau fraîche etc...

Cette opération n'aurait pas pu avoir lieu sans la participation de tous.

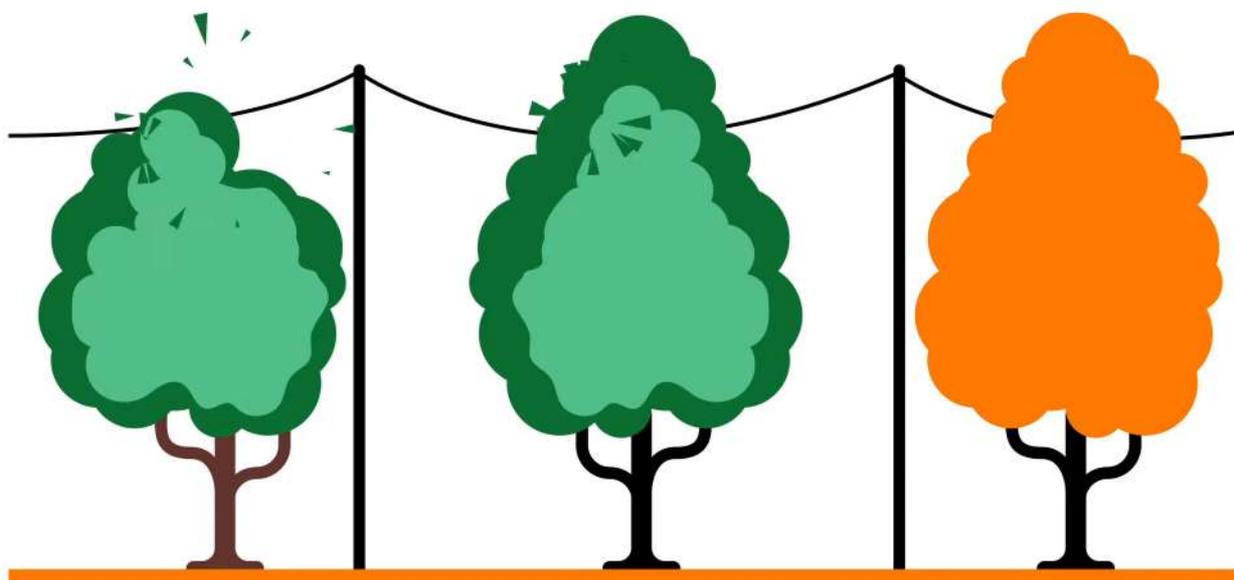


Information de ORANGE

### POUR RESTER BRANCHÉ, ÉLAGEZ !

[...] l'absence d'entretien des arbres et autres végétaux fragilise les infrastructures et renforce le risque de chutes de poteaux ou de coupures de câbles notamment lors d'épisodes climatiques sévères (tempêtes, chutes de neige, vents violents) qui provoqueront l'interruption des services de télécommunications.

Si vous êtes propriétaire de terrain ou de jardin, vous avez la responsabilité de l'entretien, à titre préventif, de vos plantations situées à proximité des réseaux de télécommunication via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. [...]





# INFOS PRATIQUES

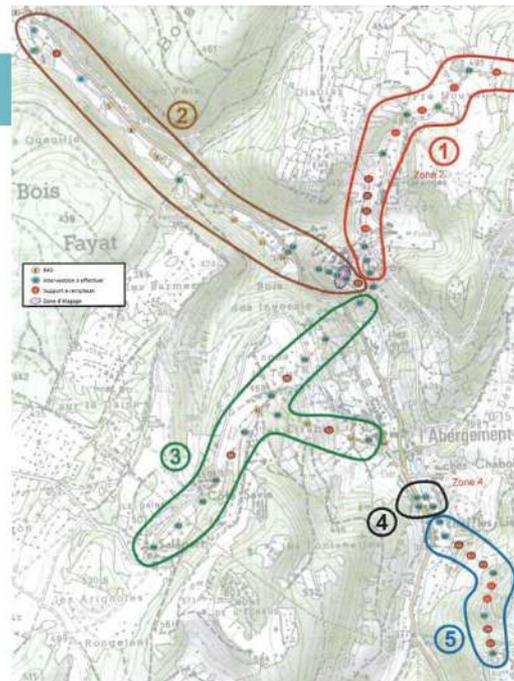
## TRAVAUX ENEDIS

Entre le 17 juin et le 8 juillet, ENEDIS va réaliser d'importants travaux de maintenance sur notre commune (remplacement de poteaux, de fils, normalisation de transformateurs...) sur les lignes de moyenne tension. Afin de ne pas pénaliser la population, 10 groupes électrogènes seront mis en place.

La seule gêne occasionnée pour les usagers le sera lors des opérations de raccordement du réseau à ces groupes, ce qui sera très bref.

Chacun a reçu un message d'Enedis lui précisant les horaires des coupures qui le concernent.

**En cas de panne d'un groupe électrogène vous devrez appeler le :  
09 726 750 01.**



Nous vous informerons au fur et à mesure par l'intermédiaire d'ILLIWAP .

**Inscrivez-vous à cette application municipale gratuite et indispensable.** (procédure ci-dessous)

La circulation pourra être coupée brièvement quand les travaux l'exigeront. Nous vous remercions de votre compréhension.



**((( Suivez l'actualité de la commune )))**

**01** Téléchargez l'appli

**02** Recherchez le nom de votre commune

**03** Cliquez sur « suivre »

**Vous êtes abonné !  
Vous recevez toute l'actualité !**

[www.illiwap.com](http://www.illiwap.com)

APPLI DISPONIBLE SUR



**GRATUITE  
SANS PUBLICITÉ  
SANS INSCRIPTION**

## ILLIWAP

ILLIWAP est une application pour smartphone à laquelle la commune de l'Abergement-de-Varey, à l'instar d'autres communes alentours, a adhéré.

Pourquoi ?

Car cet outil nous permet de vous tenir informés de toutes les actualités de la commune, en particulier celles qui peuvent impacter votre vie quotidienne, coupure d'électricité, travaux, alertes, etc...

Cette application est gratuite et efficace.

Si vous êtes équipés d'un smartphone, nous vous remercions donc de la télécharger afin de nous permettre de communiquer au mieux avec vous.



## INFOS PRATIQUES



### RAPPEL

Début Juin vous recevrez le nouveau calendrier de collecte des sacs jaunes dans votre boîte aux lettres !

## FIGURANTS POUR FILM

Voulez vous participer comme figurants dans le film "Géants" qui sera la suite de "Ange" ?

Les participants seront répartis entre le WE des 9/10 juillet , et celui des 16/ 17 juillet .

Ça se passera dans la forêt au col de Prachel.

Enfants accompagnés, adultes bienvenus.

message par mimphi@gmail.com ou Village Voice.

## MARIAGE

Mr Lirony Samir-Reda et Mme Falgiglio Dominique se sont mariés le 28 mai 2022.

Nous leur souhaitons beaucoup de bonheur !

## DÉCÈS

Marinette Borelli nous a quitté le 7 février 2022.

Une petite cérémonie regroupant le conseil municipal, la famille et ses invités a eu lieu le samedi 28 mai à 11h au cimetière.

Une plaque a été déposée en remerciements à Mme Borelli pour son investissement au service de la commune.

## NAISSANCE

- Milo Burlaud est né le 11/ 02 / 2022 à Côte Savin

- Livyo Thinselin né le 26 / 01 /2022 à Dalivoy

Nous souhaitons plein de bonheur à ces deux familles !

## DÉCHETS INTERDITS DANS VOTRE POUBELLE !

- **Les piles, les batteries ou les ampoules** : vous pouvez les recycler via des filières spécialisées. Il existe également de nombreux points de collecte dans les supermarchés.

- **Les médicaments périmés** : ils doivent être rapportés en pharmacie afin d'avoir l'assurance qu'ils soient redirigés vers une filière de destruction spécialisée

- **Les déchets d'équipements électroniques** : il existe des filières dédiées pour ce type de déchet. Vous pouvez les ramener à un distributeur qui a l'obligation de récupérer votre vieil appareil. Vous pouvez également en faire don à une association, le déposer dans une déchetterie ou dans des points collectes prévus à cet effet. Certains opérateurs mobiles récupèrent en boutique votre ancien téléphone pour le reconditionner ou le donner à une association.

- **Les huiles alimentaires** : elles peuvent être jetées dans votre poubelle ordinaire en petite quantité mais il est préférable de les déposer dans des points de collecte spécialisés.

- **Les huiles de moteurs et autres huiles de vidange** : vous pouvez les jeter dans des points de collecte spécifiques, chez un garagiste ou dans des bacs de collecte dédiés.

- **Les pneus** : ils doivent être ramenés chez un garagiste ou en déchetterie. N'hésitez pas à appeler, votre garagiste à l'avance pour être sûr qu'il reprend bien les anciens pneus.

En déposant vos déchets au bon endroit, vous contribuez à la protection de l'environnement. Vous contribuez également au bon fonctionnement de vos installations municipales ainsi qu'à la sécurité des employés qui y travaillent.

VOTRE  
MAIRIE  
EST  
OUVERTE

téléphone : 04 74 36 89 79

lundi et vendredi 14h à 17h

mercredi 9h à 12h

samedi 9h à 11h